

# Cas C

**Je vais obtenir mon Baccalauréat (ou diplôme du secondaire)  
à l'étranger en juin/juillet 2022 (étudiant de nationalité européenne).**

Les inscriptions en 1<sup>ère</sup> année se feront **en ligne à partir de fin juin 2022**  
**(date limite le 19 août)**

(PAS D'ENVOI POSTAL).

\* \* \* \* \*

**Voici les documents nécessaires pour l'inscription à l'épreuve d'admission:**

- une photocopie (recto/verso) de **la carte d'identité** valide ;
- un **extrait d'acte de naissance** ;
- une **photo d'identité** récente ;
- une **lettre de motivation** qui devra préciser les raisons de votre choix de formation et d'institution. Elle devra être présentée au format A4 comportant +/- 3000 signes, espacements compris ;
- **le relevé de notes ORIGINAL du BAC** attestant la réussite du baccalauréat, nous en ferons une copie conforme, l'original vous sera rendu directement ;
- la **preuve de l'envoi** (par recommandé) ou **l'attestation de dépôt** du dossier administratif au service des **Equivalences** de la Fédération Wallonie-Bruxelles:  
<http://www.equivalences.cfwb.be>

**Cette démarche est obligatoire pour tous les étudiants qui ont obtenu un bac ou un diplôme du secondaire à l'étranger.**

N.B. N'ENVOYEZ **JAMAIS** LE RELEVÉ DE NOTES ORIGINAL du BAC au Service des Equivalences, faites-en une copie conforme selon les modalités expliquées sur le site des Equivalences.

- **les frais de dossier s'élèvent à 60 €** (non remboursables).